

AIPR : FORMATION ET EXAMEN Recyclage Opérateurs

PROGRAMME DE FORMATION

Ref : FOS16

Les objectifs du stage

- ✓ Mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique
- ✓ Comprendre les obligations et responsabilités des différentes parties prenantes
- ✓ Adopter les bonnes pratiques anti-endommagement des réseaux pour sécuriser les biens et les personnes
- ✓ Réussir l'examen QCM pour être autorisé à intervenir à proximité des réseaux

Le programme détaillé

- ✓ Réforme réglementaire : principaux points de repère (1h)
 - Faire une DT-DICT, c'est quoi ?
 - Compétences personnelles AIPR
 - Constat
 - Réseaux concernés : code couleur et classes de précision
- ✓ Préparation du chantier (45 min)
 - Procédure DT-DICT et ATU
 - Guide technique : présentation et mode d'emploi
 - Fiches travaux (opérations sur chantier) et travaux sans tranchée
- ✓ Procédures au cours du chantier (45 min)
 - Le marquage piquetage des réseaux
 - Travaux à proximité des réseaux électriques
 - Arrêts de chantier – Formulaire de constat d'arrêt de travaux
 - Règles des 4A
 - Dommages aux réseaux – Responsabilités et formulaire de dommage
- ✓ Passage du QCM AIPR «opérateurs» (1h)

PUBLIC VISÉ

Opérateurs tel que défini par l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif au contrôle des compétences des personnes intervenant dans les travaux à proximité des réseaux

PRÉREQUIS

Aucun

MODALITES PÉDAGOGIQUES

Exposé en langue française avec support PowerPoint, vidéo, échanges d'expériences, questions/réponses, QCM

PROFIL DE L'INTERVENANT

Prestataire de Sogelink, habilité AIPR
Concepteur et expert de la réglementation anti-endommagement des réseaux

NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Participation et entraînement au QCM

MODALITES D'ACCÈS ET DE SUIVI

Pièce d'identité à présenter pour le passage de l'examen
Convention de formation (tarif, lieu, horaires)
Feuille d'éarmement par demi-journée
Attestation de fin de formation
 Accessibilité aux personnes en situation de handicap: nous consulter

DELAIS D'ACCES

INTRA: sous 30 jours minimum

EVALUATION & VALIDATION

Evaluation à chaud
Validation des acquis par l'examen QCM AIPR
à passer sur le site internet du MTES
Attestation de compétence AIPR (durée de validité : 5 ans)

DUREE & MODALITES D'INTERVENTION

1/2 journée soit 3,5 heures
En intra et en présentiel
12 participants maximum